

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2016-03-02

COMITE SYNDICAL DU 31 MARS 2016

REALISATION D'UN EMPRUNT

L'an deux mil seize, le trente et un mars à 18 heures 00, le Comité Syndical de l'USTOM du Castillonnais et du Réolais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire de ses séances, après convocation légale, à la Salle polyvalente de MASSUGAS, sous la présidence de M. Sylvain MARTY.

Date de la convocation : 24 Mars 2016

Membres en exercice : 119

Membres présents : 63

Pouvoirs : 1

Le quorum est atteint, ce comité syndical peut valablement délibérer.

Présents :

Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde : DUCASSE Jacky, DE RONNE Orande, MALIRAT Jean-Pierre, ROBERTS Amanda, BEYRIE Yves, BOURGOGNE Véronique, DEHEAULME Isabelle, GAY Gérard, CHAMPAGNE Marie-Claude, ESPAGNET Didier, ARTERO Hervé, ARMELLIN Robert, BOUILLAC Gilles, VILETTE Roger, NICOLLE Daniel / Communauté de communes du Grand St Emilionnais : CHADAPEAUD Guy / Communauté de communes du Sauveterrois : FOUILHAC Christiane, MARNIESSE Denis, LANGEL Christophe, BIDOUSSE Claudette, PRA Jean-Marc, HATRON Valérie, YON François, BOTTECHIA Yannick, SALAGNAC Pascal, CHARENTON Michel, SAUTS Laurent, DUBOS Jean-Claude, BLANCHEREAU Claude, LEBRUN Gérard, BRIS Daniel, LABORDE Thierry / Communauté de communes de Montaigne Montravel : TONNEAUT Philippe, MARTY Sylvain, LAGORCE Josette, LEGOUTIERES Alain, SOURISSE Maryvonne, POINTET Dominique, LAPERROUSAZ Patrick / Communauté de communes de Castillon Pujols : TRAVANUT Jean-Paul, BLANC Bernard, PAULETTO Patrice, LAVIGNAC Marie-Claude, ZAMPARO Isabelle, DELGUEL Jean-Claude, BRACHET Marysse, REBILLOUT Christian, MARTEL Christine, LEPETIT Nathalie, NEUVILLE Alain, VIANDON Frédéric, THIBEAU Daniel / Communauté de communes du Pays Foyen : BOULEAU Jacques, LAVOIR Denis, BOURDIL Jean-Michel, CAMBECEDES Jacques, LA SALMONIE Jacques, BLONDY Pascal, SERVANT Jacques, HOSPITAL Patrick, NAUDON Jean-Pierre, VACHER Jean-Claude, LETELLIER Maurice, REGNER Jean / Communauté de communes du Brannais : DUVERGE Bernard

Absents :

Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde : BARBE Isabelle, JAUTARD Gilles, LABADIE Christophe, TRENTIN Jean-Claude, REMAUT Alain, MARTY Bruno, DESPUJOLS Michel, LAVERGNE Pascal, LALAGUE Joëlle, MALLANDIT SALLAUD Christian, CARNELOS Christophe, CASTAGNET Bernard
Communauté de communes du Grand St Emilionnais : FENELON Daniel, BIGOT Patrick, GUIMBERTEAU Yannick, DUBOUDIN Dominique, LAURET Bernard / Communauté de communes du Sauveterrois : BENEY Régis, MIGAUD François, RAYNE Yves, MACIAS Chantal, GASNAULT Jean-Pierre, VIAUD Jean-Marie, DUPRAT Jean-Luc, GOMEZ Natacha, BOUDIGUE René, BOTTEGA Joseph, REBILLOU Bernard, PEYRE Francis, BONNAMY Nicole, AUBERT Daniel, BOUSCARY Emile / Communauté de communes de Castillon Pujols : DUCOUSSO Jean-Claude, DUVIGNEAU-LOBRE Didier, GEROMIN Michel, BOURDIER Christian, ZECCHINI Alphonse, GRANEREAU Patrick, POIVERT Liliane, GAUTHIER Pierre, DUMARTIN William, MATHIEU Jean-Jacques, CESAR Gérard / Communauté de commune du Pays Foyen : BELLECULEE David, DARRIEUTORT Serge, MEYNAUD Éric, BASSET Jean-Michel, REBEYROLLE Jean-Jacques, LACHAIZE Yolande, COQUET Didier, POUPIN Annie, VALADE Jean-Luc / Communauté de communes de Montaigne Montravel : GALLOT Christian / Communauté de communes du Brannais : FALGUEYRET François

REALISATION D'UN EMPRUNT

Le Comité Syndical du Castillonnais et du Réolais, sur rapport de Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Budget Primitif 2016 voté le 17 décembre 2015

Vu l'offre de financement et les conditions générales attachées, proposées par le Crédit Mutuel du Sud-Ouest (Groupe ARKEA)

Considérant les besoins de financement de l'opération Ingénierie et Travaux de réfection du site de Massugas, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 1 000 000 €, montant inscrit au Budget Primitif 2016.

Après en avoir délibéré,
Le Comité Syndical à l'unanimité,

- **DECIDE** De contracter un prêt auprès du Crédit Mutuel du Sud-Ouest (Groupe ARKEA) un emprunt qui présente les caractéristiques suivantes :
 - ✓ Score Gissler : 1 A
 - ✓ Montant du contrat de prêt : 1 000 000 €
 - ✓ Durée du contrat de prêt : 20 ans
 - ✓ Objet du contrat de prêt : financer les investissements
 - ✓ Versement des fonds : à la demande de l'emprunteur jusqu'au 30/11/2016 avec versement automatique à cette date
 - ✓ Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 1.88 %
 - ✓ TEG : 1.8959 % / an
 - ✓ Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours
 - ✓ Périodicité des intérêts : périodicité trimestrielle
 - ✓ Mode d'amortissement : progressif
 - ✓ Echéances : échéances constantes
 - ✓ Remboursement anticipé : autorisé par les conditions générales moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.
 - ✓ Commission d'engagement : 1 500€
- **AUTORISE** Le Président, représentant légal de l'USTOM, à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec le Crédit Mutuel du Sud-Ouest (Groupe ARKEA), et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de prêt et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Certifiée exécutoire par réception
Sous-Préfecture le :

Par publication ou notification le :

Le Président,

Sylvain M...

